

La société Orange mandatée par l'État va installer un pylône métallique de 36 mètres de hauteur, dans la zone d'activités, sur un terrain privé, pour supporter 3 nouvelles antennes de radiotéléphonie (3G et 4G). D'une portée d'environ 4 km, cette nouvelle couverture permettra de couvrir une grande partie de la commune d'Evran ainsi qu'une partie des communes alentours. Une simulation faite à 1.5 m du sol permet de dire que les futures ondes générées par ces antennes à faisceau fixe seront comprises entre 0 et 1 V/M. Cette installation complètera

l'installation existante située au lieu-dit Le Breil Gimbert à Evran et permettra de couvrir la totalité du bourg et de ses alentours. A noter que plusieurs secteurs de la commune ne disposent pas d'une bonne couverture réseau. Or chaque opérateur est tenu de respecter, dans sa zone d'émission, des obligations en matière de qualité de service. Quelques dates :

Début des travaux : février 2021  
Fin des travaux : mai 2021  
Mise en service prévisionnelle : mai 2022

### ET LA 5G ?

La 5G, cinquième génération de réseaux mobiles succède aux technologies 2G, 3G et 4G. Mise en place dans un premier temps dans les grandes agglomérations, elle permettra une meilleure performance en termes de débit et jouera un rôle de « facilitateur » de la numérisation de la société, en autorisant le développement de nouveaux usages : réalité virtuelle, véhicule autonome et connecté, ville intelligente (contrôle du trafic routier, optimisation énergétique), industrie du futur (pilotage à distance des outils industriels, connectivité des machines (source arcep.fr)).

Le projet d'antenne relais à Evran prévoit uniquement, pour l'instant, une émission en 3G et 4G. La 5G n'est pas encore en œuvre à ce jour sur le territoire français.

En effet, la Ministre Agnès Pannier-Runacher – Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Chargée de l'industrie l'a confirmé en juin 2020 : les négociations sur l'attribution des fréquences du réseau débiteront en septembre prochain. Il n'est donc pas encore défini où se situeront les émetteurs, même si, avant le déploiement officiel, des expérimentations de la 5G sont déjà en cours dans de nombreuses communes ou prévues courant 2021 (près de chez nous : Lannion, Rennes, Nantes, Cherbourg).

A noter toutefois que l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a déploré, en janvier dernier, « un manque de données scientifiques sur les effets biologiques et sanitaires potentiels liés à l'exposition » aux ondes générées par la 5G. Son rapport définitif est attendu pour la fin de l'année 2020 (source publicsena.fr). L'installation de la 5G (à Evran, mais aussi ailleurs) n'est pas encore d'actualité.

### CONNAISSEZ-VOUS

#### LA LOI ELAN ?

La loi sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, promulguée en novembre 2018, s'inscrit dans la continuité du plan d'accélération de la couverture mobile des territoires, en facilitant l'implantation de nouvelles antennes afin de couvrir l'ensemble du territoire français d'ici 2022.

Cette loi donne l'obligation d'informer les habitants en amont du projet mais ne permet plus à l'autorité administrative de retirer les autorisations d'urbanisme. Le dossier d'information relatif à ce projet de 3 nouvelles antennes sur Evran est mis à disposition du public depuis le 29 juin 2020 en mairie et toujours consultable aux horaires d'ouverture de la mairie.

### ET LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES ?

Par rapport aux antennes relais (source cartoradio.fr):

Les niveaux de champs se mesurent en volts par mètre (V/m). En matière de téléphonie mobile, les valeurs limites sont respectivement de 41 V/m pour le GSM 900, de 58 V/m pour le GSM 1800 et de 61 V/m pour l'UMTS.

Chaque particulier peut demander gratuitement la mesure de champs électromagnétiques par le dépôt d'une demande en mairie, formulaire 15003\*02.

Autour d'Evran, 4 mesures ont été prises et sont disponibles sur le site [cartoradio.fr](http://cartoradio.fr) (voir sur carte générale).

Dans notre quotidien (source anfr.fr) :  
**Un micro-onde** en moyenne émet 3.1V/m (mesurée à 50 cm de l'appareil).

**Une tablette** en wifi émet 0.4 à 1.6 V/m (mesurée à 50 cm de l'appareil)

Un téléphone mobile 4G émet en appel vocal : 4V/m, en navigation internet 0.15V/m.

**Un téléphone sans-fil** de maison émet 0.4V/m (mesurée à 50 cm de l'appareil)

**Une box** (routeur wifi) émet 2.8 V/m (mesurée à 50 cm de l'appareil)

**Un téléviseur écran plat** qui fonctionne en réception émet une quantité négligeable d'ondes radioélectriques (moins de 0.05V/m)

**Une enceinte Bluetooth** émet 0.2 à 0.3 V/m (mesurée à 50 cm)

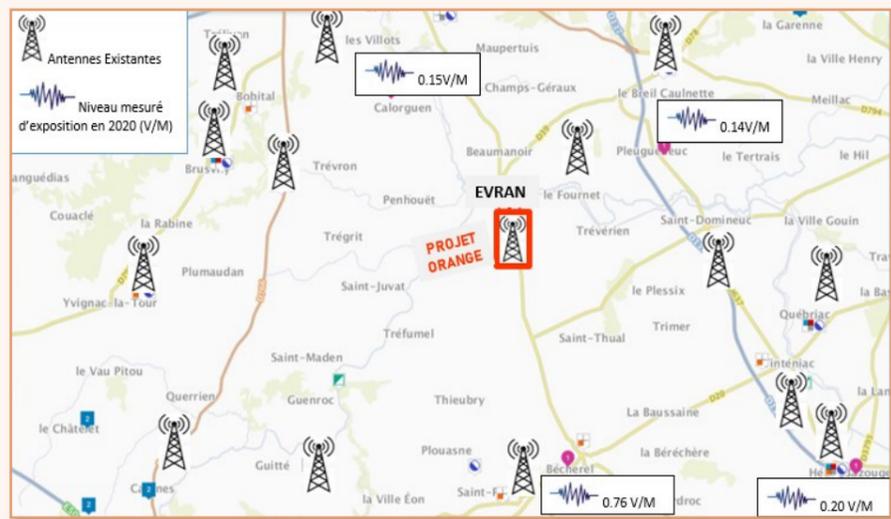
**Un babyphone** émet 0.2 à 0.3 V/m (mesurée à 50 cm)

**Une voiture électrique** émet 0.2 V/m en charge près de la prise et moins de 0.01V/m en roulant.

### QUELLES OPTIONS POUR UNE MUNICIPALITÉ ?

Le maire ne peut réglementer l'implantation d'antennes relais sur le territoire de sa commune en invoquant le principe de précaution. C'est-à-dire qu'il ne peut pas interdire leur installation en se fondant sur les risques potentiels. Le Conseil d'Etat a considéré qu'une telle décision excède son champ de compétences (CE, 30 janvier 2012, Société Orange France). Le maire a le droit cependant d'être informé sur les installations d'antennes relais présentes ou à venir sur le territoire de sa commune. Il exerce un contrôle sur leur installation lorsqu'elle nécessite une autorisation d'urbanisme, c'est-à-dire qu'il peut contrôler le respect des dispositions d'urbanisme.

A ce titre, une Déclaration Préalable a été déposée le 7 août 2020. Le maire a demandé des éléments complémentaires à la bonne compréhension de ce dossier que nous ne manquerons pas de vous fournir lors d'un prochain bulletin communal.



# Bulletin d'informations

Septembre 2020 - n°6

Édité par la mairie d'Evran, directeur de publication : Mr Patrice Gautier  
Imprimé par nos soins.

## DANS CE NUMÉRO !

- Aménagement centre bourg
- Informations sur le projet d'antenne Orange

### AGENDA

#### Forum des associations

Mercredi 9 septembre de 16h à 19h Salle Jean de Beaumanoir, Evran.

#### Vide Jardin

Vente de plants, outils de jardin, produits du terroir. 9h–13h  
Réservation au 06 26 10 99 08 ou [evranfleurs@gmail.com](mailto:evranfleurs@gmail.com)  
Entrée gratuite. Le 26 septembre. Boulevard Ernest Gaultier.

#### APE Jules Vernes

L'APE Jules Verne Les Faluns organise un parc éphémère le dimanche 27 septembre 2020 l'après-midi. Tarif : 5 euros. Ouvert à tous. Salle omnisport d'Evran, sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

#### Conseil municipal

Mercredi 30/09 à 18h30

#### Animations Dinan-Cap Fréhel

Du 5 au 20 septembre. Informations à l'office de tourisme de Dinan et sur le site [www.dinan-capfrehel.com](http://www.dinan-capfrehel.com)

#### Journées du patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2020

### MAIRIE

Tél : 02 96 27 40 33  
Mail : [accueil@evran.bzh](mailto:accueil@evran.bzh)  
Horaires :  
9h-12h30 / 14h30-17h  
(Fermé le mardi et jeudi après midi)  
Samedi : 10h-12h (sauf pendant les vacances scolaires)

Toute l'information locale et actualisée sur le site de la commune : d'Evran [www.evran.bzh](http://www.evran.bzh)  
Facebook :

[www.facebook.com/mairieevran](http://www.facebook.com/mairieevran)

### INFORMATIONS

#### SOLIDOR MARÉE

Depuis le 15 juillet, SOLIDOR MARÉE, représentée par M Bertrand CHARTIER notre nouveau poissonnier, est basée à côté du collège tous les mercredis de 8h30 à 13h. Evran est pour lui un retour aux sources puisqu'il a commencé sa carrière il y a 50 ans à ST Judoce avec son père. Chaque mercredi, les Évranais de plus en plus nombreux, ont le plaisir de venir découvrir une grande variété de crustacés et poissons.

#### MISSION DE SUIVI-ÉVALUATION

Qu'est ce que la mission de Suivi-Évaluation mise en place par la municipalité ?

Pour évaluer la pertinence, la performance et l'efficacité des actions mises en œuvre au cours du mandat ainsi que pour apporter des ajustements au besoin, il est nécessaire d'en évaluer les retombées.

Le suivi consiste à mesurer l'effet des actions qui auront été mises en œuvre, au moyen d'indicateurs pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés.

L'évaluation examine la démarche en général, la nature des actions, projets ou politiques proposés, l'atteinte des objectifs initiaux, la progression de la démarche et l'impact général.

Le site Internet de la commune sera désormais doté d'un onglet Suivi et Évaluation. Les actions réalisées y seront répertoriées et assorties de leurs différents indicateurs (photos avant/après, coût financier, salarial, temps passé, conclusions ...).

#### Pourquoi faire du suivi-évaluation ?

Le suivi-évaluation améliorera l'efficacité des projets en permettant d'avoir une vision globalisée et permettra de tirer des enseignements. La révision de certains objectifs, la prise de décisions, la mise en œuvre de nouveaux projets seront ainsi largement facilités.

Cela permettra de communiquer auprès des Évranais et de rendre compte de façon objective de l'état d'avancement des différents projets et des résultats obtenus. Le partage et l'analyse des réussites et des échecs est ainsi à la disposition de chacun, dans un souci d'information et de transparence.

#### CIMETIÈRE

Depuis plusieurs mois, la mairie actualise et numérise toutes les données pour une mise à jour des informations. Ce travail a notamment permis de repérer un certain nombre de concessions arrivées à échéance. Afin d'informer les familles et les proches, des affichettes vont être installées dans le cimetière de mi-septembre à fin décembre. C'est souvent dans des moments douloureux que nous sommes obligés de nous occuper de ces démarches. Aussi, n'hésitez pas à transmettre à la mairie toute copie d'acte de concession en votre possession.

Par ailleurs, la mairie ne dispose pas assez d'informations sur certaines tombes, souvent anciennes. Là aussi, n'hésitez pas à contacter le secrétariat ou Gaëlle JEANNE, élue déléguée au cimetière.

#### RECHERCHE DE MÉDECINS POUR EVRAN

Le Dr Delahaye étant arrêté pour raison de santé, la mairie et les professionnels de santé de la commune recherchent activement un-e médecin remplaçant-e.

Plusieurs réseaux de contacts ont été activés aboutissant à la venue d'un remplaçant fin août mais sans résultat à ce stade pour le mois de septembre. Deux médecins remplaçants se sont proposés à partir du 1er novembre 2020. Les recherches continuent.

Une solution partielle et provisoire est aussi en cours de réflexion avec l'aide des médecins des alentours. Simultanément, la mairie prépare l'option de salarier un ou deux médecins à partir de 2021. Beaucoup de jeunes médecins sont en effet plus intéressés par un poste de salarié que par une installation en tant que professionnel libéral. Cette solution pourrait être prête pour fin 2020, le temps de mettre en place le dispositif financier etc.

L'avis du conseil municipal sera sollicité fin septembre. Deux médecins ont déjà informé la mairie de leur intérêt pour un poste de médecin salarié. Enfin, les professionnels de santé d'Evran ont constitué récemment une association « équipe de soins primaires » visant à renforcer l'organisation du pôle médical. Des discussions sont en cours pour accueillir une dentiste.

Suite à l'étude prospective réalisée en 2018 et la formulation d'une stratégie « Evran 2030 », la commune d'Evran a été sélectionnée en 2019 dans le cadre de l'appel à projet régional « dynamisme des centres villes et bourgs ruraux », pour la phase travaux.

Cela permet à la commune de bénéficier d'une subvention significative sur la réalisation des travaux d'aménagement du centre bourg et de mise en place d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois collective.

Dès le mois de mars 2020, la majorité municipale a travaillé à l'élaboration du programme et du cahier des charges avec l'aide de ses partenaires techniques (région Bretagne, Dinan Agglomération, Département des Côtes d'Armor, EPF, CAUE 22, Bruded, la Banque des Territoires...), afin de permettre le démarrage des actions au plus vite.

## CE TRAVAIL SOUTENU A PERMIS DE LANCER DÈS CET ÉTÉ PLUSIEURS PHASES IMPORTANTES DU PROJET :

Sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera en charge de la réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics du centre bourg. Le choix s'est porté sur le groupement « **Roch De Crevoisier (architecte urbaniste) + Quarta (bureau d'études VRD)** », **décision votée à l'unanimité par le conseil municipal du 06/08/2020.**

Recrutement du chargé de mission (pour une durée de 2 ans), qui assistera les élus et l'équipe administrative sur l'aménagement du centre bourg ainsi que sur d'autres opérations de type habitat et bâtiments communaux : **M. Pierre-Louis MEINVILLE**, titulaire d'un master 2 en aménagement et collectivités territoriales, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre.

Démarrage de l'étude de faisabilité sur l'intérêt de l'installation d'un réseau de chaleur et d'une chaudière bois collective pour alimenter en énergie 3 bâtiments communaux situés autour de la place du marché (école Jules Verne, mairie, cantine). Les résultats de cette étude seront disponibles dès la fin du mois de septembre et permettront de confirmer ou non l'intérêt de cette installation.

## LE PROJET

Il porte sur la redéfinition des espaces publics du centre bourg, la valorisation du cadre de vie des habitants et la nécessaire transition énergétique des bâtiments communaux. Il doit également refléter l'engagement de la commune en matière de développement durable.

L'enjeu majeur du projet est de **renforcer l'attractivité du bourg, de requalifier le cœur de bourg, tout en affirmant l'identité rurale et fluviale d'Evran.**

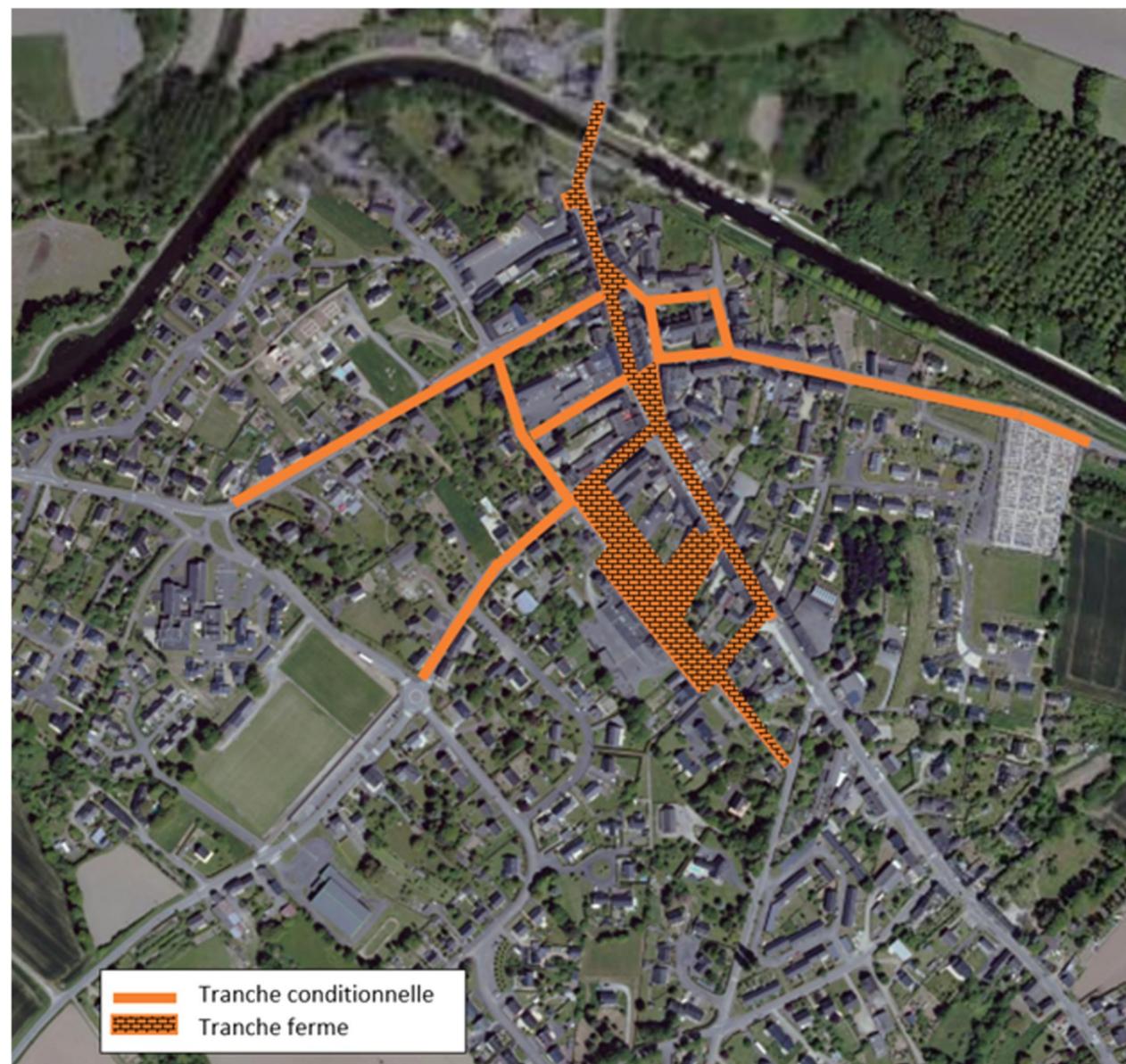
Notre souhait est de privilégier des principes d'aménagement simples, associant fonctionnalité et sobriété en adéquation avec l'identité rurale et fluviale du bourg (mobiliers urbains, signalétique...), facilitant et valorisant le travail des services techniques et permettant de retrouver une qualité d'espace public et un confort du piéton.

Les aménagements devront aussi être compatibles avec les moyens techniques et financiers de la commune et favoriser au maximum une mise en œuvre en régie et l'implication des habitants.

## Périmètre de l'opération

Le projet concerne l'ensemble de l'espace public situé sur les RD 2, RD78 et RD39, les rues connexes à ces axes et le boulevard Gaultier.

Nous avons défini un périmètre assez large pour la phase études, avec un phasage en 2 tranches, afin de disposer d'un programme d'aménagement cohérent et harmonieux sur tout le centre bourg. La définition de 2 tranches de travaux permettra, le cas



échétant, de réaliser les travaux de la tranche 2 ultérieurement, de les étaler dans le temps et/ou de les faire réaliser en partie par les services techniques. Ils sont prévus pour une durée de 2 ans minimum, la tranche ferme devant être terminée en 2022.

## Les objectifs

**Redéfinir le cœur du bourg** : reconnecter la place du marché, ses rues connexes, la place Jean Perrin et les commerces de la rue principale.

**Aménager sur la place du marché un espace public végétalisé, sécurisé et convivial**, qui doit permettre aux évrannais de disposer d'un véritable lieu d'échanges tout en réorganisant le stationnement.

**Reconvertir l'ancienne supérette** : la structure métallique sera mise à nu et si possible conservée pour aménager une halle couverte, permettant d'accueillir le marché et diverses manifestations. Compte-tenu de la complexité du travail de dépollution/déconstruction, la municipalité a souhaité

confier la maîtrise d'ouvrage de cette opération à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne qui bénéficie d'une réelle expertise en la matière. Il procède actuellement à l'analyse de l'état de la charpente métallique. Les résultats de cette étude, attendus cet automne, permettront de préciser la façon dont cet espace pourra être réaménagé en halle couverte.

**Redonner un caractère de « rue » aux axes principaux** - Apaiser et sécuriser les circulations, favoriser les déplacements doux pour inciter les usagers à « vivre » le

bourg, créer des lieux conviviaux.

**Augmenter la place laissée aux piétons et vélos** dans les aménagements publics.

**Améliorer et rationaliser l'offre de stationnement sur l'ensemble du centre-ville :**

Inciter les habitants à poser leur voiture et faire le tour des commerces à pied en sécurité.

Attirer les nombreux usagers du canal vers le centre bourg et profiter de ses installations et commerces avec un aménagement de la D2 plus accueillant.

**Créer une aire de stationnement voitures/2 roues** d'une trentaine de places sur le boulevard Gaultier.

**Créer un réseau de chaleur et une chaudière collective en bois déchiqueté d'origine locale** afin d'alimenter en énergie renouvelable l'école Jules Verne, la mairie et la cantine, actuellement chauffées en énergies fossiles.

**Définir un projet exemplaire du point de vue développement durable.** Redonner une place au végétal, privilégier les revêtements de sols perméables dans les espaces publics et favoriser la biodiversité.

Concevoir des aménagements sobres et économes en eau et en énergie, permettant un entretien sans utilisation de produits phytosanitaires.

Favoriser l'approvisionnement en matériaux d'origine locale, conserver et réutiliser autant que possible les matériaux déjà en place (bordures...).

Prendre en compte les engagements de la commune : fleurissement de la commune et des bas de murs (1<sup>ère</sup> fleur depuis 2018, en lice pour la 2<sup>ème</sup> fleur).

## Démarche participative associée à l'opération

Pilotée et animée par le chargé de mission, elle se concrétisera par la mise en place d'un groupe « Habitants & acteurs » dès la phase Études à l'automne 2020 et par des réunions de présentation et d'échanges avec la population tout au long du projet.

Les habitants et les acteurs économiques et associatifs d'Evran seront prochainement invités à participer aux travaux de ce groupe de travail.

## Pilotage du projet

Élue référente :  
Mme **Caroline GAINOT**, 1<sup>ère</sup> adjointe.

Chargé de mission Aménagement :  
M. **Pierre-Louis MEINVILLE**.

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

### Automne 2020

Constitution du groupe Habitants & Acteurs.

### Hiver 2021

- présentation du diagnostic et des enjeux
- enregistrement des attentes des usagers
- présentation des esquisses
- conversion des scénarii en réalité augmentée
- présentation du scénario d'aménagement retenu
- prise de photos et vidéos avant travaux.

### Printemps 2021

Présentation du calendrier de chantier.